

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 mars 2021

Le 16 mars 2021 à 17 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Broustic d'Andernos-les-Bains, sous la présidence de M. Bruno LAFON.

Date de la convocation : 10 mars 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 38

Présents : 34

Votants : 38

Membres présents : M. LAFON, Mme LE YONDRE, Mme LARRUE, M. PAIN, M. ROSAZZA, M. DE GONNEVILLE, M. DANAY, M. MARTINEZ, Mme BRISSET, M. ROSSIGNOL, Mme GALLANT, Mme BRUDY, Mme CHAIGNEAU, M. CHAMBOLLE, Mme SAULNIER, M. DUBOURDIEU, Mme CALATAYUD, M. POHL, Mme BANOS, M. BOURSIER, Mme CAZAUX, M. DEVOS, Mme JOLY, M. PERUCHO, Mme GUIGNARD DE BRECHARD, M. MARLY, Mme GUILLERM, M. MARTIN, Mme BATS, Mme DUBARRY, M. BAGNERES, Mme MARENZONI, M. MANO, M. FRANCOIS

Pouvoirs : M. CHAUVET à M. ROSAZZA
Mme CHAPPARD à M. BOURSIER
M. BELLIARD à Mme BANOS
M. RECAPET à Mme BATS

Secrétaire de séance : Mme JOLY

FINANCES PUBLIQUES (Rapporteur : Mme LE YONDRE)

2021-24DEL) Rapport annuel 2020 de situation en matière d'égalité femmes/hommes

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel 2020 sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes, préalablement aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2021.

2021-25DEL) Rapport annuel 2020 sur la situation en matière de développement durable

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel 2020 sur la situation de la Collectivité en matière de développement durable.

2021-26DEL) Rapport d'Orientations Budgétaires 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **PREND ACTE** de la tenue d'un débat autour du Rapport d'Orientations Budgétaires 2021 de la COBAN.

STRATEGIE ET PLANIFICATION TERRITORIALE (Rapporteur : M. PAIN)

2021-27DEL) Accueil des gens du voyage de Gironde - Mission de coordination des grands passages – Convention de groupement

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** le principe de la participation de la COBAN au groupement pour la passation d'un marché pour la mission de coordination-médiation départementale des grands passages estivaux des gens du voyage ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de groupement de commande à intervenir ainsi que toute pièce relative à ce dossier.

Vote :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

TRAVAUX-EQUIPEMENTS ET GRANDS PROJETS (Rapporteur : M. ROSAZZA)

Réhabilitation et extension du siège de la COBAN – Marché de maîtrise d'œuvre – Modification en cours d'exécution - Forfait définitif de rémunération – Autorisation de signature de l'acte modificatif n° 1

Délibération retirée de l'ordre du jour.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE/EMPLOI

(Rapporteur : M. MARTINEZ)

2021-28DEL) Convention d'objectifs et de moyens - EPIC Office de tourisme « Cœur du Bassin d'Arcachon »

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** la convention d'objectifs et de moyens jointe à la présente (annexe n° 1) ;
- **APPROUVE** la mise à disposition des locaux tels que détaillée dans l'annexe n° 2 ;
- **HABILITE** le Président de la COBAN à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Vote :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

2021-29DEL) Exonération de loyer à l'endroit de la SAS Bassin des arts et projets, ancien locataire de l'espace de coworking/FabLab BA13 pour la période allant du 17 mars au 31 décembre 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ANNULE** la délibération n° 2020-113 du 30 novembre 2020 accordant une exonération de loyer de deux mois correspondant à la première période de confinement ;
- **ACCORDE** une exonération de loyer pour la période allant du 17 mars au 31 décembre 2020 pour un montant de 31 099,03 € T.T.C.

Vote :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

(Rapporteur : M. DE GONNEVILLE)

2021-30DEL) Accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de conteneurs enterrés et semi-enterrés – Autorisation de signature

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **AUTORISE la première vice-Présidente en charge des Finances Publiques à signer l'accord-cadre à bons de commande pour le lot n° 1 « Conteneurs enterrés » avec la société ASTECH (durée de 1 an à compter de sa notification) reconductible 3 fois un an, au prix de 15 493,00 € HT soit 18 591,60 € TTC (prix révisable) (pour une implantation complète : 1 conteneur de 5 000 l pour les OM, 1 conteneur de 5 000 l pour la CS, 1 conteneur de 4 000 l pour le verre), ainsi que tout autre acte s'y rapportant y compris toute modification en cours d'exécution ;**
- **AUTORISE la première vice-Présidente en charge des Finances Publiques à signer l'accord-cadre à bons de commande pour le lot n° 2 « Conteneurs semi-enterrés » avec la société CONTENUR (durée de 1 an à compter de sa notification) reconductible 3 fois un an, au prix de de 9 906,00 € HT soit 11 887,20 € TTC (pour une implantation complète : 1 conteneur de 5 000 l pour les OM, 1 conteneur de 5 000 l pour la CS, 1 conteneur de 4 000 l pour le verre), ainsi que tout autre acte s'y rapportant y compris toute modification en cours d'exécution.**

Vote :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

RESSOURCES HUMAINES (Rapporteur : Mme LE YONDRE)

2021-31DEL) Modification du tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ACCEPTTE la création du poste ci-dessous au tableau des effectifs de la collectivité, à savoir :**
 - o **Ingénieur contractuel : un poste**
- **PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2021 sous le compte « 012 » Charges du Personnel et article « 641 » Rémunération du Personnel.**

Vote :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

PAYS BASSIN D'ARCACHON-VAL DE L'EYRE (Rapporteur : Mme LE YONDRE)

2021-32DEL) Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre - Budget prévisionnel 2021

Madame Sophie BANOS, Elue de Biganos, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** le tableau de synthèse des démarches du Pays Barval pour l'année 2021 ;
- **APPROUVE** la participation prévisionnelle de la COBAN pour un montant global de 296 365 € T.T.C et inscrire les crédits nécessaires à la mise en œuvre des actions ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les différentes conventions correspondant à ces actions.

Vote :

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 1 (Mme Sophie BANOS, Commune de Biganos)

QUESTIONS DIVERSES (Rapporteur : M. LE PRESIDENT)

➤ **Décisions du Bureau communautaire**

Fait à Andernos-les-Bains, **18 MAR. 2021**

Le 17 mars 2021

Le Président de la COBAN,


Maire de Biganos
Bruno LAFON

